



AVIS DE CONCOURS 2027

Filière sécurité – Catégorie C
(Arrêté d'ouverture n° 2026-132 du 30 juillet 2026)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France, les Centres départementaux de gestion de la région Centre-Val de Loire

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

UN CONCOURS EXTERNE ET DEUX CONCOURS INTERNES DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DES ÉPREUVES ÉCRITES	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
Concours externe : Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles (<i>diplôme national du brevet, BEP, CAP...</i>) ou d'une qualification reconnue comme équivalente.	Judi 13 mai 2027	170
Premier concours interne : Ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins deux ans, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique.	Espace Jean Monnet à Rungis et/ou CENTREX à Noisy-Le-Grand	89
Deuxième concours interne : Ouvert aux agents publics mentionnés ci-dessous, exerçant depuis au moins 2 ans, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours : - Volontaires des armées en service au sein de la gendarmerie nationale (3^e alinéa de l'article L.4145-1 du code de la défense) - Agents âgés de 18 ans à moins de 30 ans recrutés en qualité de contractuels de droit public pour une période de 3 ans, renouvelable une fois, afin d'exercer des missions d'adjoints de sécurité auprès des fonctionnaires de la police nationale (article L.411-5 du code de la sécurité intérieure).	Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives, de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement de l'épreuve.	40

**La période de préinscription en ligne, de demande et de retrait des dossiers est fixée
du 15 septembre 2026 au 21 octobre 2026 inclus.**

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet via le portail national **www.concours-territorial.fr** ou sur le site **www.cdg77.fr** ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne,
10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAINT Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 29 octobre 2026.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi)
ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental
de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT
Officier de l'ordre national du Mérite**